

Date de révision : 01-déc.-2023 Numéro de révision: 1

# 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit HP URETHANE REDUCER
Code du produit HP7000-00FR

Code produit Alternate UF7000

Classe de produit Diluant pour peinture

**Couleur** Transparent

Utilisation recommandée Diluant pour peinture

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Fabriqué pour

Benjamin Moore & Cie Limitée

8775, rue Keele Concord ON L4K 2N1 Tél.: 1-800-361-5898

www.benjaminmoore.com/fr-ca

**Fabricant** 

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645

Tél.: 1-866-708-9180 www.benjaminmoore.com Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC: +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300

+1 703-527-3887 (en dehors des États-Unis et du Canada) CANUTEC: 613-996-6666 (urgence de transport seulement)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3	
Liquides inflammables	Catégorie 3	

### Éléments d'étiquetage

### Attention

### Mentions de danger

Peut provoquer somnolence ou vertiges Liquide et vapeurs inflammables



Aspect liquide

Odeur solvant

Date de révision: 01-déc.-2023

### Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation.

Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Porter des gants/vêtements de protection et une protection pour les yeux/le visage

Tenir au frais

#### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

#### Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

#### Incendie

En cas d'incendie: Utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

### Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche Garder sous clef

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Autres renseignements

Aucun renseignement disponible

### 3. COMPOSITION: RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro	Date de dépôt LCRMD
			d'enregistrement en	et date de la dérogation
			vertu de la Loi sur le	accordée (s'il y a lieu)
			contrôle des	
			renseignements relatifs	
			aux matières	
			dangereuses (no	
			d'enregistrement	

			LCRMD)	
n-Butyl acetate	123-86-4	60 - 100%	-	-

Confidential Business Information note

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

### 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au

médecin en consultation.

Contact avec les yeux Rincer abondamment les yeux avec de l'eau. Après un

rinçage initial, retirer les lentilles cornéennes s'il y a lieu, puis poursuivre le rinçage pendant au moins 15 minutes, en gardant les yeux ouverts. Consulter un médecin si les

Date de révision: 01-déc.-2023

symptômes persistent.

Contact avec la peau Retirer rapidement les vêtements et chaussures

contaminés tout en rinçant abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation de la peau

persiste.

**Inhalation** Sortir à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un

médecin.

En l'absence de respiration, placer sous respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin.

**Ingestion** Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en

boire abondamment par la suite. À moins d'une

recommandation médicale, ne pas induire le vomissement. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne

inconsciente. Consulter un médecin.

Protection pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes et Effets les Plus Importants Aucun renseignement disponible.

Avis aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

# 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés inflammables Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source

d'inflammation éloignée et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent provoquer un fue a inflammation

instantanee.

Agents extincteurs appropriés

Mousse, poudre pour feux, eau. Utiliser des moyens

d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement voisin.

Équipement de protection et précautions pour les

pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire

autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH

(homologué ou équivalent) et une tenue de protection

Date de révision: 01-déc.-2023

complète.

En cas d'incendie, la fumée peut contenir du dioxyde de Produits de combustion dangereux

carbone, du monoxyde de carbone et d'autres produits de combustion, de composition variée, qui peuvent être

toxiques et/ou irritants.

Risques Spécifiques à la Substance Chimique Inflammable. Retour de flamme possibles à des distances

considérables. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au feu ou à la chaleur extrême. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Sensibilité au choc Non

Sensibilité à la décharge électrostatique Oui

Données sur l'inflammabilité

Point d'éclair (°F) 84 Point d'éclair (°C) 29 Méthode **PMCC** 

Limites d'inflammation dans l'air

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible Limite supérieure d'inflammabilité: Aucune donnée disponible

**NFPA** 

Risques pour la santé 1 3 Inflammabilité Stabilité

Spécial: Sans objet

### Légende NFPA

0=Non dangereux

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

#### Précautions personnelles

Enlever toute source d'inflammation. Prenez les précautions nécessaires pour prévenir les retours de flamme. Mettre les récipients et l'équipement de manutention à la terre et les attacher ensemble. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Assurer une

ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Date de révision: 01-déc.-2023

**Autres informations** 

Empêcher toute fuite ou rejet additionnel s'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher la contamination des eaux souterraines et la pénétration du produit dans les drains. Ne pas rejeter dans le système d'égout sanitaire ni dans les eaux de surface. Alerter les autorités locales en cas de rejet substantiel ne pouvant être confiné.

Précautions relatives à l'environnement

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes de nettoyage

Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Transporter le produit à l'aide d'un équipement antiétincelles ou antidéflagrant puis le placer dans un récipient approprié pour la mise au rebut. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser dans des endroits ventilés seulement. Assurer une ventilation adéquate pour prévenir l'accumulation de vapeur pendant et après l'utilisation.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Eloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Eteindre toutes les flammes et veilleuses, ainsi que les cuisinières, appareils de chauffage, moteurs électriques et toutes autres sources de combustion pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs aient été éliminées. Une inflammation et/ou un retour de flamme peuvent survenir.

**Entreposage** 

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la chaleur. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles

Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi qu'avec les agents oxydants puissants.

### 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Britanni	Ontario	Québec
			que		
n-Butyl acetate	STEL: 150 ppm TWA: 50 ppm	150 ppm - TWA 713 mg/m³ - TWA	20 ppm - TWA	150 ppm - TWA 200 ppm - STEL	150 ppm - TWAEV 713 mg/m³ - TWAEV
		200 ppm - STEL			200 ppm - STEV
		950 mg/m³ - STEL			950 mg/m³ - STEV

Légende

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec

N/E - Non établi

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Date de révision: 01-déc.-2023

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

lunettes de sécurité à protection intégrale S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Lunettes de sécurité avec

protections latérales

Protection de la peau Protection respiratoire

Gants protecteurs et habillement imperméable.
N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Dans une application dépassant les limites d'exposition admissibles, porter un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH sélectionné par un technicien qualifié en fonction des conditions de travail particulières. Pour vaporiser le produit ou l'appliquer en lieu confiné, porter un appareil respiratoire recommandé pour la pulvérisation de peinture ou pour la protection contre les vapeurs organiques

conforme aux normes NIOSH.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtement contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect liquide
Odeur solvant

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

**Densité (lbs./gal)** 7.1 - 7.6 **Densité** 0.85 - 0.91

pHAucun renseignement disponibleViscosité (cps)Aucun renseignement disponibleSolubilité(s)Aucun renseignement disponibleSolubilité dans l'eauAucun renseignement disponibleTaux d'évaporationAucun renseignement disponible

Pression de vapeur à 20 °C (kPa)

Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur relative

Aucun renseignement disponible

% solides en masse 0 - 10 % solides en volume 0 - 10 % volatiles en masse 90 - 100

HP7000-00FR - HP URETHANE REDUCER

% volatiles en volume 90 - 100
Teneur limite réglementaire en COV (g/l) < 950
Point d'ébullition (°F) 259
Point d'ébullition (°C) 129

Point de congélation (°F)

Point de congélation (°C)

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Point d'éclair (°F) 84
Point d'éclair (°C) 29
Méthode PMCC

Inflammabilité (solide, gaz)Non applicableLimite supérieure d'inflammabilité:Non applicableLimite inférieure d'inflammabilitéNon applicable

Temp d'autoignition (°F)

Temp d'autoignition (°C)

Température de décomposition (°F)

Température de décomposition (°C)

Aucun renseignement disponible

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** Sans objet

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales. Une polymérisation

dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Tenir loin des flammes, des surfaces chaudes, de

l'électricité statique et des sources d'allumage. Étincelles.

Date de révision: 01-déc.-2023

Température élevée.

Matières incompatibles Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi

qu'avec les agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique peut mener à l'émission de

gaz et de vapeurs irritants.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions d'emploi normales.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

**Voies majeures d'exposition**Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Une exposition répétée et prolongée aux solvants

organiques peut causer des dommages irrémédiables au cerveau et au système nerveux. Il peut être nocif ou fatal de faire intentionnellement un usage abusif du produit en

concentrant et en inhalant les vapeurs.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

### **Symptômes**

Aucun renseignement disponible

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Contact avec les yeux

Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Un Contact avec la peau

contact prolongé avec la peau peut dessécher la peau et

Date de révision: 01-déc.-2023

entraîner une dermatite.

Inhalation Nocif par inhalation. En concentration élevée, les vapeurs

> et aérosols irritent les yeux, le nez, la gorge et les poumons et peuvent causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des pertes de

conscience, ainsi que d'autres effets néfastes au système

nerveux central.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut irriter les

membranes muqueuses. Une petite quantité de ce produit aspiré dans le système respiratoire lors de l'ingestion ou du vomissement peut causer des dommages pulmonaires bénins ou graves, pouvant à la limite entraîner la mort.

Aucun renseignement disponible. Sensibilisation Aucun renseignement disponible. Effets neurologiques Aucun renseignement disponible. Effets mutagènes Aucun renseignement disponible. Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible. Effets sur le développement

Effets sur les organes cibles Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Peut causer des troubles et des lésions au/à la, Appareil

respiratoire, Système nerveux central. Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible. **Autres effets nocifs** Risque d'aspiration

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'aspiration de faibles quantités de ce produit dans l'appareil respiratoire durant l'ingestion ou la régurgitation peut causer de graves lésions aux

poumons pouvant conduire à la mort.

### Mesures numériques de la toxicité

#### Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

10768 mg/kg ETAmél (orale)

#### Renseignements sur les composants

Attention - Ce mélange contient une substance non encore testée complètement

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
n-Butyl acetate	= 10768 mg/kg (Rat)	> 17600 mg/kg (Rabbit)	-
123-86-4			

#### Toxicité chronique

#### Cancérogénicité

Il n'y a aucun produit chimique carcinogène connu dans ce produit.

Date de révision: 01-déc.-2023

### 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

### Renseignements sur le produit

### Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

### Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

#### Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

### Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

#### **Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

### Mobilité dans des milieux environnementaux

Aucun renseignement disponible.

#### **Ozone**

Non applicable

### Renseignements sur les composants

#### Toxicité aiguë aux poissons

n-Butyl acetate

LC50: 18 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

### Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

n-Butyl acetate

CE50 (- UVA): 72.8 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)

### Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

n-Butyl acetate

CE50 (- UVA): 674.7 mg/L (Green algae (Scenedesmus subspicatus), 72 hrs.)

# 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets dangereux

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme

aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

Date de révision: 01-déc.-2023

Avertissement au sujet des contenants vides

Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produits. Respecter les avertissements de l'étiquette, même après avoir vidé le contenant. Les vapeurs résiduelles peuvent exploser à l'inflammation.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**TMD** 

Nom officiel d'expédition Acétates de butyle

Classe (s) de danger

relatives au transport

No ONU UN1123 Groupe d'emballage III

**Désignation** UN1123, ACÉTATES DE BUTYLE, 3, III

**ICAO** Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le fabricant.

**IMDG / OMI** Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le fabricant.

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

## <u>Inventaires internationaux</u>

**TSCA : États-Unis**Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.
LIS : Canada
Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.

# Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

#### **INRP - Sections 1-4**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP :

Aucun

#### **INRP - Section 5**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP:

Nom chimique<br/>n-Butyl acetateNo. CAS<br/>123-86-4% en poids<br/>60 - 100%INRP - Section 5<br/>Listed

### SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

Date de révision: 01-déc.-2023

### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### **HMIS**

Risques pour la santé 1
Inflammabilité 3
Réactivité: 0
Protection individuelle -

#### Légende HMIS

- 0 = Danger minimal
- 1 = Danger faible
- 2 = Danger modéré
- 3 = Danger sérieux
- 4 = Danger sévère
- \* = Danger chronique
- X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement : Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

**AVERTISSEMENT!** Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à

http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked\_questions-questions\_posees-fra.php pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

Préparée par Service de la gestion responsable des produits

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645

800-225-5554

Date de révision : 01-déc.-2023

Justification de la révision Non disponible

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

Fin de la fiche signalétique